



ANNEE 2017
TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIERE
REDEVANCES FUNERAIRES ET CAVEAU MUNICIPAL

TAXES FUNERAIRES
TARIF DES DROITS DE SEJOUR AU CAVEAU MUNICIPAL AU 01-01-2017
DECISION DU MAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2016
N°60

Droit d'entrée	20.20
Droit de sortie	20.20
Occupation 1 ^{er} mois (tout ou partie)	43.45
Occupation mois suivants (par jour)	1.50

Ces taxes ne sont pas soumises à T.V.A.

TARIF DES CONCESSIONS AU 01-01-2017
DECISION DU MAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2016
N° 60

Pour 2 mètres carrés :

• 15 ans	90.00
• 30 ans	180.00
• 50 ans	408.00
Columbarium – 15 ans	783.00
Columbarium (renouvellement) 15 ans	542.00